

Bords du Rhône: la Ville prend des mesures

Le volume d'ordures abandonnées par les usagers du sentier des Falaises menace la forêt, une zone protégée.

Céline Garcin

La forêt de la rive droite du Rhône souffre. Avec l'arrivée des beaux jours, chaque semaine, des dizaines de fêtards abandonnent des quantités considérables de déchets sur le sentier des Falaises, une zone pourtant protégée. Lundi, c'est 30 sacs de 200 litres qui ont été évacués par l'entreprise chargée du nettoyage du site.

La problématique n'est pas nouvelle, mais elle a pris de l'ampleur cet été. Avec la suppression de nombreuses activités estivales et l'annulation de vacances pour beaucoup de foyers, les parcs et les divers espaces de fraîcheur en ville sont pris d'assaut. Conséquence: la pression citadine sur ces zones de nature s'exerce d'autant plus fortement.

Nettoyage quotidien

Les associations de protection de l'environnement ont alerté les autorités il y a plusieurs années déjà. Les derniers décomptes d'ordures au bord du Rhône et les récents articles de presse semblent avoir précipité les choses. «La situation actuelle n'est pas satisfaisante, nous ne pouvons pas ne rien faire», affirme Alfonso Gomez, magistrat Vert chargé de l'Environnement.

Ces derniers jours, la Ville s'est donc penchée sur les différentes actions possibles pour améliorer la situation rapidement. Une série de mesures sera déployée dans les



Amoncellement de déchets au sentier des Falaises. LAURENT GUIRAUD

deux semaines à venir, a appris la «Tribune de Genève».

La première: le doublement de la fréquence de nettoyage du site. «Actuellement, l'entreprise passe entre trois et quatre fois par semaine; dès ce week-end, elle viendra tous les matins et cela au moins jusqu'à la fin du mois

«La situation actuelle n'est pas satisfaisante, nous ne pouvons pas ne rien faire»

Alfonso Gomez Conseiller administratif Vert chargé de l'Environnement

d'août», détaille le conseiller administratif. Une «chicane» sera également aménagée à l'extrémité du chemin William-Lescaze, principal point d'accès au site, «pour éviter que des gens descendent avec des caddies remplis de matériel et les laissent sur place». Deux toilettes chimiques seront par ailleurs installées à l'entrée du sentier, à côté du Prieuré de Saint-Jean. «Pour des questions environnementales et logistiques, nous ne pouvons pas en poser plus loin dans la zone», précise Marie Barbey-Chappuis, magistrate PDC chargée du Département de la sécurité et des sports.

Pas une poubelle de plus

En revanche, aucune poubelle supplémentaire ne sera ajoutée. «Nous pourrions en mettre trente, elles seraient toutes pleines, ironise Alfonso Gomez. En installant des poubelles, nous donnons le signal que nous acceptons les déchets. Or, en zone de forêt, les gens sont censés emporter leurs ordures avec eux. Nous nous po-

sons donc plutôt la question de supprimer à terme les trois emplacements actuels.» Sept panneaux, d'abord provisoires puis définitifs, seront posés prochainement pour rappeler les règles en vigueur: le ramassage des déchets et l'interdiction de faire des feux, notamment.

Si ces mesures devraient permettre au site de retrouver un peu de propreté, qu'en est-il des usagers récalcitrants? Une surveillance est-elle envisagée? Des sanctions sont-elles prévues? Le statut du site pose des difficultés. «Actuellement, la loi ne permet pas aux policiers municipaux de verbaliser en secteur forêt, seuls les gardes forestiers et la police cantonale peuvent le faire», déplore Marie Barbey-Chappuis. La magistrate entend solliciter le Conseil d'Etat pour modifier le règlement. «Il faut que nos agents puissent être efficaces», affirme-t-elle.

Sensibilisation

En attendant, des actions de sensibilisation devraient être réalisées par des jeunes engagés pour des jobs d'été. Leur mission sera de sensibiliser les utilisateurs du lieu au respect de la faune et de la flore. Leurs horaires s'arrêteront cependant à la tombée du jour. Cela sera-t-il suffisant? Les magistrats appellent les citoyens «à la responsabilité individuelle et au civisme».

Conscients de l'enjeu, les élus de la Ville projettent une rencontre avec le Canton et les Services industriels de Genève (SIG), propriétaires de la roselière. «L'idée serait d'avoir un projet commun sur la durée pour cette zone afin que les règles soient respectées tout en évaluant les autres solutions possibles en termes de loisirs, indique Alfonso Gomez. Notre objectif est d'éviter de voir resurgir cette problématique des déchets sauvages l'année prochaine.»